

**AGROALIMENTAIRE / FRANCHE-COMTÉ / LOGISTIQUE**

## **Action collective « Performance Logistique » : Les PME comtoises de l'agroalimentaire revendiquent leurs bonnes pratiques**

L'action collective « Performance logistique », menée depuis septembre dernier par l'ARIATT en lien avec le cabinet PI Consultants Associés et avec le soutien du Conseil Régional de Franche-Comté et des départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône, a permis de définir un ensemble de bonnes pratiques en matière de logistique pour 5 entreprises régionales pilotes représentatives de la filière agroalimentaire comtoise : Fromagerie Badoz, Jean-Louis Amiotte, Le Francomtois, Salaisons Bolard et Bouvard Alina Industries. Ces bonnes pratiques issues de cette action collective ont été dévoilées hier à l'ensemble de la profession lors d'une réunion à la Maison des Microtechniques de Besançon.

La **logistique**, ou « Supply Chain », est devenue un élément de différenciation concurrentielle de plus en plus discuté dans le cadre des négociations commerciales. Dans un contexte de production et de livraison à flux tendus, de surcroît en agroalimentaire où la notion de durée de vie limitée du produit est importante, il est impératif de maîtriser les contraintes logistiques afin d'être capable de respecter les engagements. Les entreprises se retrouvent ainsi obligées de livrer plus souvent, plus rapidement, et en moins grande quantité les plateformes de distribution. Avec des moyens de production de plus en plus performants et flexibles, l'organisation en amont et en aval devient la clé de la réussite dans la course contre la montre pour livrer le client. Chacun des maillons de la chaîne logistique se doit d'être optimisé. La logistique apparaît donc comme un axe essentiel d'amélioration de la compétitivité des entreprises comtoises.

Ainsi, pour accompagner ses adhérents, l'ARIATT a lancé en septembre dernier une nouvelle **action collective « Performance Logistique »**, dans le cadre de la **troisième tranche du Plan d'Actions de Progrès (PAP)** de l'agroalimentaire comtois, soutenu par le **Conseil Régional de Franche-Comté**, les départements du **Doubs**, du **Jura** et de la **Haute-Saône**. Cette action de progrès a été menée en lien avec le cabinet **PI Consultants Associés** auprès de 5 entreprises régionales pilotes représentatives de la filière agroalimentaire comtoise : **Fromagerie Badoz** (Pontarlier - Doubs), **Jean-Louis Amiotte** (Avoudrey - Doubs), **Le Francomtois** (Belfort – Territoire de Belfort), **Salaisons Bolard** (Saint-Amour - Jura) et **Bouvard Alina Industries** (Dole - Jura).

Durant les mois qui viennent de s'écouler, des actions ont été déployées par les équipes logistiques de ces entreprises : définition d'indicateurs, établissement de tableaux de bord logistiques, organisation physique dans les entrepôts, mise en place et formalisation de fonctionnements avec les fournisseurs et prestataires... l'objectif final étant de satisfaire les exigences clients tout en limitant les surcoûts en définissant un ensemble de règles de bonnes pratiques pour ces 5 entreprises.

*« L'ouverture d'esprit, la capacité à remettre en cause les fonctionnements et l'envie de progresser rapidement sont autant de caractéristiques des équipes logistiques rencontrées que de défis relevés pendant cette action collective, analyse Antoine Geoffroy, de PI Consultants Associés. Au foisonnement des idées ont été apportées des réponses méthodologiques de mesure et d'organisation, qui ont permis de passer aux actions nécessaires. Les entreprises ont pu mettre en pratique de nombreux outils et techniques logistiques appliqués à leurs propres cas. Cela a permis une acquisition plus rapide et efficace des compétences nécessaires dans ce domaine pour aboutir aux résultats. »*

**Ces bonnes pratiques, issues de cette action collective, ont été dévoilées hier à l'ensemble de la profession lors d'une réunion à la Maison des Microtechniques de Besançon.**

### **> Quelles sont ces bonnes pratiques ?**

Mises en place avec la coopération de chaque acteur de l'entreprise, après un diagnostic couvrant l'ensemble de la chaîne Logistique, ces bonnes pratiques portent sur les actions suivantes :

- Etablir des d'indicateurs pour mesurer les performances de chacun des maillons de la chaîne,
- Prévoir et anticiper l'activité en faisant des prévisions sur la demande,
- Réduire les coûts de fonctionnement de la logistique par un ajustement des capacités aux besoins,
- Organiser les surfaces dans l'entrepôt, par l'apport de méthodes pratiques de rangement,
- Diminuer les stocks en définissant des seuils de déclenchement en fonction des besoins,
- Standardiser les fonctionnements avec les prestataires en établissant des règles et un dialogue,
- Intégrer et faire évoluer le système d'information, en réalisant un cahier des charges précis,
- Piloter au plus juste la capacité et la charge des équipes à l'aide de tableaux de bord, pour mieux communiquer et manager la performance de la Chaîne Logistique.

Toutes ces pratiques n'ont qu'un seul objectif, celui de la logistique : améliorer le taux de service aux clients.

**AGROALIMENTAIRE / FRANCHE-COMTÉ / LOGISTIQUE**

## **Action collective « Performance Logistique » : Les PME comtoises de l'agroalimentaire revendiquent leurs bonnes pratiques**

**SUITE**

**> Les 5 PME engagées dans l'action collective témoignent :**

**→ Olivier EUVRARD, Directeur de site - Bouvard Alina Industries (Dole - Jura) : « Un retour économique concret. »**

« Notre intérêt pour cette action collective de l'ARIATT était triple au départ : nous avons déjà un projet similaire à l'échelon du Groupe et cela semblait donc cohérent de développer aussi ce thème sur notre site de Dole. Nous avons également le besoin d'accroître les compétences des équipes, c'est bien naturel. Nous avons enfin l'opportunité de bénéficier de l'expertise du cabinet PI Consultant pendant plusieurs journées, ce qui constitue un atout indéniable.

Grâce à cette action, nous avons ainsi pu identifier et travailler 5 sujets sur lesquels développer nos capacités : le management de l'équipe dédié ; l'analyse des ressources par la maîtrise des compétences ; la mise en place de tableaux de bord d'indicateurs logistiques ; la mise en place de la méthode ABC pour le rangement des produits finis ; et enfin la réalisation d'un guide des bonnes pratiques en deux versions, l'une interservice et l'autre en direction de nos transporteurs.

Nous avons également recruté un stagiaire de niveau Licence pendant 10 semaines sur site pour épauler nos spécialistes maison, Justine Bouchet-Marquis et Grégory Grandpierre.

Aujourd'hui, il est encore un peu tôt pour mesurer le retour économique de cette action, mais il est évident qu'elle impactera de manière concrète notre exercice 2011. »



**→ Fabien SAINT-HILIER, Responsable ordonnancement lancement - Jean-Louis Amiotte (Avoudrey – Doubs) : « Une remise à plat de la partie ordonnancement. »**

« Je suis arrivé chez Jean-Louis Amiotte en mars dernier et j'ai donc pris l'action en cours avec un objectif bien précis : remettre à plat avec l'aide du cabinet PI Consultants toute la partie ordonnancement, c'est à dire la chaîne qui associe les prévisions des ventes, la planification de la production et le lancement des ordres de fabrication depuis notre système GPAO.

En quelques semaines seulement, nous avons donc pu valider de manière précise et rigoureuse cette remise à plat et confirmer notre volonté d'intégrer aussi la planification de la production dans notre GPAO, avec une date butoir fixée à décembre 2011. »

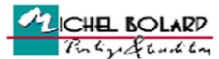


**→ Pierre-Louis LE CORRE, Responsable production - Salaisons Bolard (Saint-Amour - Jura) : « Repartir d'une feuille blanche. »**

« Quand l'ARIATT nous a proposé cette action, nous avons une problématique d'expédition plutôt lourde : les volumes expédiés étant en très forte augmentation -ce qui nous réjouit par ailleurs-, nous subissions cependant une pénurie de capacité de stockage avant expédition. Il nous faudrait d'ailleurs le double de place à certaines périodes, comme en décembre notamment...

Grâce à cette action, nous avons ainsi pu reprendre le problème à la base, sans tabou ni idées préconçues, et ainsi repartir d'une feuille blanche. Nous avons pu dégager et chiffrer un éventail de scénarii de progrès potentiels avec une mise en perspective sur au moins 10 ans. Nous avons aussi dû intégrer le fait que notre site de Saint-Amour était classé et que toute intervention lourde sur le foncier était assujéti à de nombreuses autorisations administratives longues à obtenir...

Au final, notre choix s'est porté sur le réaménagement partiel et temporaire de notre site de Chaponnay, dans le Rhône, pour faire face aux priorités de l'année 2011. Puis nous réintégrerons tout à Saint-Amour en 2012, une fois toutes les démarches administratives effectuées et les travaux réalisés pour augmenter nos capacités. »



**AGROALIMENTAIRE / FRANCHE-COMTÉ / LOGISTIQUE**

## **Action collective « Performance Logistique » : Les PME comtoises de l'agroalimentaire revendiquent leurs bonnes pratiques**

**SUITE**

> **Les 5 PME engagées dans l'action collective témoignent :**

→ **Alexandre SERPAULT, Responsable Supply Chain - Le Francomtois (Belfort – Territoire de Belfort) :** « Une réduction des surstocks de consommables de 40%. »

« Nous avons reçu cette action de l'ARIATT comme une formidable opportunité de bâtir un projet d'entreprise autour de l'amélioration continue dans un service où il y avait un véritable potentiel de progrès. Nous souhaitons renforcer la communication interservice et amorcer un renouvellement de notre management général. Ces attentes ont été largement satisfaites par le Cabinet PI Consultants.

Le diagnostic a permis d'identifier plusieurs points sensibles, quatre axes de progrès ont été retenus autour d'un groupe de travail spécialement constitué et des réponses ont été apportées. Ainsi, concernant l'amélioration de l'approvisionnement en consommables (emballage alimentaire), nous avons choisi d'informatiser la gestion de ces stocks. Nous avons par ailleurs le volume de stockage disponible pour ranger ces consommables, mais pas le savoir-faire de rangement.

L'application de la méthode 5S a abouti à l'aménagement de magasins optimaux. Le servi des lignes de fabrication apparaissait parfois défaillant ? Une mesure réelle des incidents a permis de constater qu'ils étaient en fait très rares et la création de règles magasin simples a contribué à la disparition de ces rares incidents et à l'amélioration des relations humaines.

Enfin, afin de piloter globalement la logistique de l'entreprise, des tableaux de bord ont été établis pour que tous les acteurs concernés parlent le même langage. Aujourd'hui, le groupe de travail constitué au départ de l'action a donné naissance à un service Logistique avec un grand L.

Les résultats ne se sont pas faits attendre : nous avons réduit nos surstocks de 180 000 € à 110 000 €, avec pour objectif final d'atteindre 75 000 €.



→ **Nurcan SARITAS, Responsable Expéditions – Fromagerie Badoz (Pontarlier - Doubs) :** « Les résultats sont déjà là. »

« Après 11 ans de maison, cette action de l'ARIATT dans l'entreprise a vraiment changé ma façon de travailler, et c'est très bien. Auparavant, il n'existait qu'un seul service pour le conditionnement et les expéditions. Cela générait pas mal de stress et d'irrationalité, notamment pendant la saison du Mont d'Or, de septembre à mars. C'est pour cette raison que nous avons participé à cette action et les résultats sont déjà là.

L'unique service précédent a été scindé en deux, conditionnement et expéditions, mon ex-adjointe est devenue responsable du conditionnement et nous avons gagné en performance et rentabilité. L'entreprise a par ailleurs construit un vrai quai de chargement à l'occasion de l'agrandissement général du site.

Nous avons également entrepris la mise en place de la méthode 5S pour le rangement des produits finis et les consommables d'emballage, avec comme date butoir le 15 juillet prochain.

Enfin, nous avons défini un tableau de bord logistique précis, avec notamment des indicateurs de taux de service et de taux de performance, afin d'optimiser nos missions et d'adopter un langage commun entre tous les acteurs de l'entreprise concernés. »



☎ **Contact ARIATT :** Valérie Girardin-Demange - Directrice – 03 81 25 04 00 – [ariatt@ariatt.fr](mailto:ariatt@ariatt.fr)

☎ **Service Presse ARIATT :** Nicolas Bouveret – Nansen Développement – 06 83 40 02 29 – [nicolas@nansen.fr](mailto:nicolas@nansen.fr)